

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 24 avril 2020

Lieu et date : Par visioconférence, le 24 avril 2020

Personnes présentes : David, Marine, Peter, Pierre, Marion et Cédric

Diffusion : à tous les membres du Badminton Club de Staël

Inscription à l'Association cantonale genevoise de badminton (ACGB)

L'inscription coûte CHF 110.-/année pour le club.

L'inscription a été acceptée à l'unanimité et les démarches seront effectuées par Pierre.

Elle permettra au club d'être reconnu au niveau cantonal et de créer des contacts avec d'autres clubs.

De plus, Pierre et Peter vont prendre RDV avec l'ACGB afin d'obtenir de plus amples informations.

Inscription à Swiss Badminton (SB)

L'inscription à Swiss Badminton s'élève à CHF 30.-. Ce montant permet au club d'être membre passif de Swiss Badminton et de disputer des tournois pour non-licenciés.

L'inscription a été acceptée à l'unanimité et les démarches seront effectuées par Pierre.

Pour information pour les Interclubs (Cotisations de la fédération SB – édition 2019) :

- Cotisation annuelle union de clubs = CHF 300.-
- Finance Interclubs par équipe 3^e/4^e ligue = CHF 250.-
- + Licence annuelle adulte = CHF 120.- / joueur

Fin de saison 2019-2020

Il a été décidé à l'unanimité qu'une reprise des entraînements serait trop dangereuse par rapport à la situation sanitaire actuelle. Les entraînements reprendront donc en septembre 2020.

Le repas de fin d'année est également annulé et il doit être décidé d'un déplacement de l'AG, qui aurait dû avoir lieu fin juin, au mois de septembre.

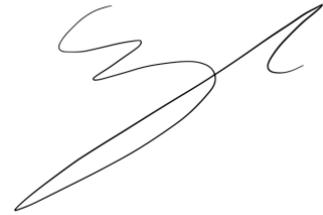
À ce jour, 4 personnes n'ont pas payé leur cotisation annuelle, Pierre s'occupe de les contacter afin de les prévenir.

Saison 2020-2021

Étant donné que Marine ne sera pas présente pendant un semestre et que le club manque de filles motivées pour participer aux Interclubs, il a été décidé que la saison 2020-2021 sera une saison de transition. Elle permettra un plus large recrutement de membres, et peut-être de trouver des filles motivées à participer aux Interclubs à partir de la saison 2021-2022.

Prévision saison 2021-2022

Dans l'optique où le club s'inscrirait aux Interclubs, il faudrait prévoir de nouveaux frais. Le club se verrait donc obligé d'augmenter les cotisations pour les joueurs licenciés. Ce point devra être rediscuter lors du prochain AG.



Cédric Barbuzzi